

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 15 décembre 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 13, 14 et 15 décembre 2016

2016 DAE 96-G Retrait du Département de Paris des instances de Paris et Compagnie (2°).

M. Jean-Louis MISSIKA, rapporteur

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.3411-1 et les suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 29 novembre 2016 par lequel Madame la Présidente du Conseil Paris, siégeant en formation de Conseil Départemental propose le retrait du Département de Paris des instances de Paris et Compagnie ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jean-Louis MISSIKA, au nom de la 5^e Commission,

Délibère :

Le retrait du Département de Paris des instances de Paris et Compagnie est approuvé.

**La Maire de Paris,
Présidente du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil
Départemental**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO